



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES INCLUSIVES**

**(PRODEFI)**

**Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt N° \_\_\_\_/ CIMAC/PRODEFI/2022**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un Don du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour s'adjoindre les services d'ONG nationales afin de mettre en œuvre les interventions d'éducation nutritionnelle du PRODEFI. Ces activités, prévues au niveau communautaire, dans le cadre de la **composante 2**, ciblent particulièrement la mère et l'enfant dans la perspective de promouvoir des bonnes pratiques nutritionnelles et alimentaires.

C'est dans ce cadre que le PRODEFI cherche à recruter une ONG nationale qui le soutiendra dans la mise en œuvre du volet « **Education nutritionnelle et diversification de la consommation alimentaire** » **dans sa zone Sud** (regroupant les wilayas du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha).

L'ONG aura à développer, entre autres, des thématiques aussi multiples et variées que les communications pour le changement de comportement, les pratiques nutritionnelles, la diversification alimentaire, la démonstration culinaire ainsi que l'hygiène (corporelle, environnementale en incluant les techniques de traitement d'eau).

L'Unité de Gestion du PRODEFI invite les ONG nationales compétentes à manifester leur intérêt à réaliser les activités susmentionnées. Ces ONG doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications et l'expérience requises pour l'exécution des prestations demandées. En outre, elles doivent justifier d'une expérience d'au moins 4 ans dans le domaine de la nutrition, surtout la Nutrition à Assise Communautaire, mais aussi compter dans leurs effectifs des nutritionnistes de formation.

A noter que l'ONG sera sélectionnée selon la méthode SFQC et les dossiers de manifestation d'intérêt seront évalués sur la base des critères suivants :

- Expérience générale : 40 points
- Expérience spécifique : 60 points

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de candidature ;
- Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
- Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération) ;

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02/03/2022 à 12h (GMT) : Commission Interne des Marchés de PRODEFI, ZRB – Lot N° 223, Tevragh-Zeina – Nouakchott - Mauritanie. Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr)

**Le Coordinateur du PRODEFI**  
Abdelkader MOHAMED SALECK